Commune de

Sombreffe

Bimestriel officiel d'informations communales

151
Juin
2019

Les nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants de Sombreffe ont été installés le 27 mai. Félicitations et très bon travail !

Votre publicité ici ? Contactez-nous

071 74 01 37

info@regifo.be

Edito

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

On entend régulièrement parler de la fracture numérique ou sociale. Pourtant bien réelle, la « fracture démocratique » fait moins parler d'elle. La démocratie s'apprend, se cultive et se travaille tous les jours et depuis le plus jeune âge. C'est dans cet esprit que, depuis 2004, les élèves de 4, 5 et 6ème primaires de toutes nos écoles votent pour des jeunes « Conseillers communaux enfants » qui travaillent comme les adultes au Conseil communal des enfants.

Le Conseil des adultes a désigné ses représentants aux Assemblées générales des intercommunales. Ce mandat, entièrement bénévole, permet à Sombreffe d'être représentée dans les organes politiques au niveau supérieur.

Depuis le printemps, nous avons lancé l'opération « Coup de propre » sur Sombreffe ! L'objectif pour notre équipe « propreté publique » est de redonner du lustre à nos places, rues, parterres, monuments et lieux publics. Le travail est immense, mais l'ambition des élus et de votre personnel communal est de faire de notre Commune un exemple de propreté !

Les vacances arrivent à grands pas ! Vous trouverez dans ce bulletin tous les renseignements pratiques et le talon d'inscription pour notre plaine de jeux communale.

Tu es jeune et tu aimes la musique ? L'atelier « rap/slam », entièrement gratuit, est là pour toi tous les lundis à Ligny.

Vous avez 60 ans et plus et vous souhaitez développer des projets pour les aînés ? Portez-vous candidat(e) au Conseil Consultatif Communal des Aînés de Sombreffe ! La date limite de rentrée des candidatures est fixée au 1er septembre.

Pour terminer, le Collège communal vous invite à la nouvelle édition de « La Musique en Fête », le mercredi 26 juin à la Ferme d'En Bas à Ligny. Un moment musical de détente entièrement gratuit. A consommer sans modération !

Tous les renseignements relatifs à la plaine de jeux communale, à l'atelier rap-slam, à l'événement La Musique en Fête et au renouvellement du Conseil Consultatif des Aînés se trouvent à l'intérieur de ce bulletin.

Très bel été à toutes et tous !
Bonnes vacances !

Étienne Bertrand
Votre Bourgmestre

SOMMAIRE

EDITORIAL 3

LE CONSEIL COMMUNAL 4
- Les décisions du Conseil communal 4

LES SERVICES COMMUNAUX 5
- Coordonnées des services 5
- Coordonnées générales 6
- Heures d'ouverture 6
- Information aux citoyens 6
- Service Population-Etat civil 8
- Service Cohésion sociale 8
- Service Cadre de vie 19

LE CPAS 22
- Les permanences 22
- Les services proposés 22

EXPRESSIONS CITOYENNES 22
- A vos plumes, citoyens ! 22

LA VIE DES ASSOCIATIONS 23
- ASBL Samaravia 23
- Espace Livres 23
- Envie de marcher… 23
- Les Rôleus d'Sombrefe 24
- Les Sens du Temps 24
- Marché Artisanal-Ligny 24

AGENDA DES ACTIVITÉS 26

Il n'y aura pas de permanence du Bourgmestre pendant les mois de juillet et d'août. Les demandes de rendez-vous sont à prendre auprès du service Affaires générales : Ingrid CHARUE – Tél. 071/82.74.27.
AVIS A LA POPULATION : **l'Administration communale de Sombreffe sera fermée au public le jeudi 15/08 (Assomption) ainsi que le vendredi 16/08**. Merci pour votre compréhension.

Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour. Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.
Plus d'infos : Service Affaires générales
Ingrid CHARUE - 071/82.74.27 - ingrid.charue@sombreffe.be

Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal du 24 janvier 2019 a décidé :

- De désigner les représentants du Conseil communal de Sombreffe aux Assemblées générales des Intercommunales **A.I.S.B.S., ORES Assets, IMIO, IGRETEC, IDEFIN, INASEP, IMAJE, BEP, BEP Environnement et BEP Expansion économique.**
- De désigner ses représentants à la **Cité des Couteliers et au Comité d'Avis du BEP Environnement.**
- De valider la **nouvelle appellation "ruelle des Sossons"** à Ligny.
- De procéder au renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité **(C.C.A.T.M.)** et du Conseil Consultatif Communal des Aînés **(C.C.C.A.)**.
- De prendre acte de la démission de Marie Claire LEEMANS-BEELEN de son mandat de représentante du Conseil communal au sein de l'Assemblée générale de l'asbl **« Maison du Tourisme Sambre-Orneau »** et de désigner Jonathan BURTAUX en tant que représentant du Conseil communal à l'Assemblée générale de cette asbl.

Le Conseil communal du 25 février 2019 a décidé :

- D'approuver la convention d'affiliation au **service AGREA de l'INASEP.**
- D'approuver la **Déclaration de Politique Communale 2019-2024.**
- De prendre acte des déclarations d'apparentement ou de regroupement des conseillers communaux.
- De **déléguer au Collège communal** ses compétences par rapport :
  - o au pouvoir de désigner, de licencier et d'accomplir tous les actes de gestion relatifs au personnel ;
  - o au pouvoir d'accorder des concessions de sépultures ou de columbarium dans les cimetières ;
  - o à l'octroi des subventions qui figurent nominativement au budget et sont approuvées par l'autorité de tutelle ;
  - o à l'octroi des subventions en nature et des subventions motivées par l'urgence ou en raison de circonstances impérieuses et imprévues ;
  - o au choix du mode de passation et à la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, pour les dépenses relevant du budget ordinaire et du budget extraordinaire, lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 15.000 € HTVA.
- De **déléguer au Directeur général** ses compétences quant au choix du mode de passation et à la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services pour les dépenses relevant du budget ordinaire, lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 2000,00 € HTVA, uniquement dans l'hypothèse d'une dépense urgente ne pouvant attendre la tenue d'un Collège communal.
- D'approuver l'avenant n°1 à la **convention actuelle avec les vétérinaires de l'entité** pour la stérilisation des chats errants.
- D'accepter la **rétrocession de 2 parcelles de terrain** - pour cause d'utilité publique - à la Commune de Sombreffe et de marquer son accord sur le **projet d'acte d'acquisition**.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour l'aménagement d'un **terrain de sport synthétique à Ligny** pour un montant estimé à 829.809,10 € HTVA, hors honoraires.
- De recourir aux services de l'intercommunale INASEP conformément aux 4 propositions de contrat d'étude pour le **PIC 2019-2021**.
- D'émettre un avis favorable quant à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018, adoptant les **liaisons écologiques en Wallonie** et fait le souhait que la Région intègre, dans son analyse, les liaisons écologiques secondaires qui ont un intérêt comme éléments de connexion. Le Conseil communal demande également que la Région propose aux Communes des moyens et des outils de diagnostic territorial et d'actions participatives, en faveur de la protection de la nature sur leur territoire.
- De désigner les représentants du Conseil communal aux Assemblées générales de la **SWDE** (ainsi qu'au Conseil d'exploitation), de l'Intercommunale **« Société Wallonne du Crédit Social S.C.R.L., du TEC, de l'asbl RéBBUS, du réseau des haltes-accueil itinérantes BébéBus, du Holding Communal, d'Ethias, de l'asbl IDEF, de l'Agence Immobilière Sociale** des cantons de Gembloux et de Fosses et du **Conseil cynégétique.**
- De désigner les représentants du Conseil communal au sein de la **« Fédération européenne des Cités Napoléoniennes »**, du Comité de contrôle du service d'études de l'intercommunale **INASEP**, du Comité d'accompagnement de **l'aéroport de Charleroi**, du Comité d'accompagnement pour les **installations « nucléaires » du zoning de Fleurus-Farciennes.**
- De désigner un candidat pour les Conseils cynégétiques Dyle-Orneau et Trois Provinces.
- De désigner les membres de la **COPALOC**, ainsi que les membres de la composante n°1 de la **Commission Communale de l'Accueil (C.C.A.)**.
- De renouveler la Commission d'Accompagnement du **Plan de Cohésion Sociale pour 2020-2025**.
- De répondre à l'interpellation citoyenne et enfin de répondre aux questions orales d'Eric VAN POELVOORDE, Valérie DELPORTE, Marc LALOUX et Françoise HALLEUX.

Le Conseil communal du 21 mars a décidé :

- D'adhérer à la centrale de marché portant sur l'Accord-cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française.
- D'approuver le rapport financier du Plan de Cohésion sociale 2018.
- De ratifier la décision du Collège du 27 février 2019 approuvant le projet proposé par le service Cadre de vie dans le cadre de l'appel à projet "verdissement de la flotte communale".
- De répondre à une interpellation citoyenne.
- De mettre les propositions relatives au Code d'éthique des mandataires communaux de Sombreffe en discussion, dans le cadre d'une réunion de travail relative au règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.
- De répondre à la question orale de Marc LALOUX.

Les Services communaux

Coordonnées des services

Accueil général - Allée de Château-Chinon, 7
Tél. 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40
E-mail : info@sombreffe.be
Site Internet : www.sombreffe.be
Facebook : Commune de Sombreffe-Officiel
Twitter : @ACSombreffe

Service Population – Etat civil 071/82.74.24

Carte d'identité – Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Affaires générales 071/82.74.18

Enseignement	071/82.74.13
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Médiation communale	071/82.74.28
Taxes - Redevances - Marchés	071/82.74.18

Service Cohésion sociale 071/82.74.15

Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique	071/82.08.99
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	071/82.74.15
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants) - Jeunesse	071/82.74.44
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.46
Sports - Réservation de salles - Plaine & aires de jeux - Festivités Occupations du domaine public	071/82.74.22

Service Cadre de vie 071/82.74.35

Environnement – Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Finances
Directeur Financier 071/82.74.20

Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	**112**
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Numéro vert Extrémismes et radicalismes violents	0800-111.72

Coordonnées générales

Académie de musique - Section de Sombreffe
Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe
(durant les heures de cours) 071/88.59.56
Place du Jumelage – Tamines
(en journée, hors Vacances scolaires) 071/77.28.21

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services
Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny
Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny
Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe
Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS
Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10 - Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)
Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75

Heures d'ouverture des bureaux

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00.
Les mercredis : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30.
En dehors de ces heures, en prenant rendez-vous directement avec le service pendant les heures d'ouverture au public.

Le Service Population – Etat civil est également accessible au public les 1er et 3ème samedis du mois, de 9h00 à 11h00.

ATTENTION :
les permanences du mois d'août auront lieu, de 9h à 11h, le samedi 3/08 et le samedi 24/08 (au lieu du 17/08).

Informations aux citoyens

Consultations ONE

Sombreffe, rue G. Fiévet, 26
Consultations :
tous les vendredis, sur rendez-vous, de 13h00 à 15h00
Permanences : tous les mardis de 10h30 à 12h00

Ligny - Maison Multiservices, rue Haute, 5
Consultations : les 2ème et 4ème mercredis du mois, sur rendez-vous, de 13h30 à 15h30
Contact : Madame H. Puissant, travailleuse médico-sociale (TMS) : 0499/99.77.06

APPEL AUX BENEVOLES

La Maison Croix-Rouge Gembloux-Sombreffe est à la recherche de chauffeurs-livreurs bénévoles pour effectuer des transports de sang et de personnes.
Intéressé(e) ?
Contacts : tél. 081/61.49.64
mcr.gembloux@croix-rouge.be

Une invitation à lever le pied : séances gratuites de méditation

Méditer, c'est apprendre à écouter. Méditer, c'est porter une attention ouverte et bienveillante, moment après moment. Par la pratique de la méditation, nous découvrons le sens d'être pleinement présent humainement et on voit aussi tout ce qui nous empêche d'être présent : l'esprit assez sauvage, assez confus, assez perdu, les émotions qui prennent le dessus, la tendance à rejeter tout ce qui n'est pas agréable. Tout ça peut être dissout, modulé, transformé par la pratique de la méditation.

La pratique de la méditation, c'est vraiment concret et simple mais pas facile. C'est en effet très difficile de s'asseoir dans sa vie, là où on est, de s'aligner à sa propre existence.

La perspective de la méditation est **Pleine Présence, Confiance, Bienveillance**. La Pleine Présence donne un sens profond de Confiance, de sécurité, qui nous permet de nous déployer dans nos vies. La Bienveillance nous aide à ouvrir notre cœur, à travailler avec nos blocages, nos blessures. Parce que la seule manière de travailler avec nos difficultés, c'est dans la bienveillance, l'accueil, l'amour. Découvrir comment notre cœur a une puissance de guérison.

Je m'arrête pour ma forme
séances gratuites de méditation :
- chaque lundi à 10h00
- chaque mercredi à 18h15
Adresse :
rue Pont au Rieu 2B à Sombreffe
Contact : Daniela Jula
Tél. : 0479/20 25 51
Email :
daniela.jula@constructiondesoi.be
Site web : www.constructiondesoi.be

La ligne de bus W05 Nivelles-Namur-Nivelles fait arrêt à hauteur du bureau de poste

Depuis le 29 avril 2019, une nouvelle ligne WEL – *pour Wallonia Easy Line* – circule sur le réseau du TEC. Avec un système de paiement et de **réservation obligatoire** via l'application WEL, cette nouvelle ligne garantit un **voyage confortable** dans un **bus climatisé** et **équipé de WIFI**.

Combien ça coûte ?
Le prix d'un trajet à bord d'une ligne WEL s'élève à **5** €, quels que soient les arrêts de départ et d'arrivée, avec un plafonnement à 70 € par mois et 580 € par an. À partir du 14ème trajet effectué sur un même mois civil, les parcours sur une ligne WEL sont donc **gratuits** !

Comment réserver une place ?
Que ce soit pour un siège classique ou un emplacement pour fauteuil roulant, la réservation de votre place à bord d'une ligne WEL est obligatoire **au plus tard 30 minutes avant votre départ**. C'est directement via l'application WEL, disponible sur le Google Play Store et sur l'App Store que vous effectuez vos réservations.

Comment valider un trajet ?
Pour valider votre place, rien de plus facile : il vous suffit de **scanner le QR Code** présent dans le bus via votre application WEL !

Comment changer ma réservation ?
Il n'est pas possible d'annuler la réservation d'une place à bord d'une ligne WEL ni de se faire rembourser un titre acheté. Cependant, vous pouvez introduire une demande de changement de réservation. Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer un e-mail à l'adresse mobilewel@tec-wl.be en précisant:

- la date, l'heure et les arrêts de départ et d'arrivée du parcours que vous désirez modifier,
- la date, l'heure et les arrêts de départ et d'arrivée de votre nouveau parcours.

Attention, cette demande doit être introduite au plus tard 2 jours ouvrables avant la date du parcours à annuler.

Composez le 1733 pour contacter le médecin de garde

Jusqu'il y a peu, celui qui avait besoin d'un médecin de garde devait chercher le numéro de téléphone du service ou du poste de garde. **Il est désormais plus facile de joindre un médecin de garde grâce au numéro d'appel central 1733**. Ce numéro, destiné à l'aide médicale non urgente, est relié aux services de garde locaux.
A ce jour, beaucoup de personnes composent déjà le 1733 pour joindre le médecin de garde les week-ends, les jours fériés et durant les nuits de semaine.

Ce numéro est aussi actif dans la Commune de SOMBREFFE.
Appelez uniquement le 1733 si vos problèmes médicaux ne peuvent attendre une consultation chez votre médecin. Vous tomberez sur un menu à chiffres qui vous orientera vers un collaborateur du poste de garde ou vers le médecin de garde local. Il vous donnera un rendez-vous.
En cas d'urgence vitale : composez le 112
Pour plus d´informations sur votre région : www.pmgld.be
Pour plus d'informations sur le 1733 : www.1733.be

Service Population - Etat civil

Mariages (d'avril à mai 2019)

Jean-Charles BASTIN et Fanny HANNECART (mariés le 13/04/2019)

Claude VAN GEYTE et Valérie LAKOUDI (mariés le 11/05/2019)

Accordant la plus haute importance à la protection de la vie privée, l'Administration communale doit effectuer le traitement des données à caractère personnel, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018. Dans ce cadre, la communication d'informations telles que, par exemple, les naissances dans l'entité, est soumise à pareille réglementation et nécessite le consentement préalable des parents.

Service Cohésion sociale

Culture

BiblioBus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct au grand public (particuliers, familles, écoliers, etc.) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délassement.
Présent sur le marché un samedi par mois, de 9h00 à 12h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe. Prochaines dates : le **samedi 24 août 2019.**

BDbus

Le second véhicule itinérant est un BDbus qui propose aux adultes et à la jeunesse uniquement, des bandes dessinées et des mangas ainsi que divers médias associés (magazines sur la BD, vidéos de mangas…).

Présent le 3ème mercredi du mois, de 13h00 à 15h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.

Prochaines dates : les **mercredis 17 juillet et 21 août 2019.**

Connaissez-vous le BébéBus de votre commune ?

Le BébéBus est une halte-accueil destinée à l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. Son principe de fonctionnement est assez simple : une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation, se rend avec du personnel dans un local communal (salle des fêtes, complexe sportif, école, …) autorisé par l'ONE, aménagé par nos soins, pour y installer le temps d'une journée un lieu d'accueil ponctuel.
Cette halte-accueil s'adresse à tous les publics, qu'il s'agisse des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaite trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement le temps de « souffler ».
Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6 € ou 2 € la journée. Les conditions de tarif sont disponibles sur demande auprès de la coordinatrice locale.
Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie, d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part, des activités diverses et variées pour les parents.
Et c'est avant tout un projet soutenu par la Province de Namur et les communes, qui s'inscrit dans une démarche qui :
- respecte les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité ;
- propose un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne... ;
- valorise la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Nous sommes dans votre région :
Mardi de 9h à 16h au Complexe sportif de Sombreffe, Allée Château Chinon n°6
Jeudi de 9h à 16h à la Maison Multiservices de Ligny, Rue Haute n°5

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :
- La coordinatrice locale : Océane COYETTE - 0472/72.66.42
- La coordinatrice pédagogique : Sophie RAMET - 0470/44.33.56
- La direction : Alain PAROCHE - 071/74.27.81

Contact à l'Administration communale de Sombreffe : Charlotte BENABID - 071/827.444

Stage OXYJeunes

Durant les congés de Pâques, l'asbl OxyJeunes a organisé un stage en collaboration avec l'Administration communale de Sombreffe, au Centre Communal de Ligny. Sur les thèmes « Sport et découverte » et « Culture mix », les enfants de 3 à 12 ans ont pu passer des moments inoubliables et faire de belles découvertes. Sports en tous genres, jeux en bois comme autrefois, initiations aux instruments de musique du monde, danses et folklore étaient au programme.

En fin de stage, les enfants ont pu proposer aux parents un chouette petit spectacle sur des musiques des quatre coins de la terre et interpréter en cœur la Brabançonne.

Elections du Conseil Communal des Enfants

Un renouvellement chaque année :
Dorénavant, les élèves de 4ème primaire pourront tous se présenter aux élections du Conseil Communal des Enfants de Sombreffe et démarrer leur mandat dès la rentrée scolaire suivante ! Fin 2018, il a en effet été décidé de procéder, chaque année, au renouvellement du CCE afin de combler le départ des élèves de 6ème primaire.
Le Collège communal se réjouit de cette décision, qui donnera la possibilité à tous les élèves de 4ème année primaire, sans exception, de se porter candidats aux élections et d'avoir ainsi une chance de décrocher un mandat de 2 ans en tant que jeunes conseillers communaux.

Les préparatifs au renouvellement :
Dans le courant du mois d'avril 2019, la coordinatrice de l'Accueil Temps Libre en charge du Conseil Communal des Enfants (CCE) au sein du service Cohésion sociale, s'est rendue dans les classes de 4ème primaire pour annoncer le renouvellement des élus du Conseil Communal des Enfants de Sombreffe.
Faisant suite à cette séance d'information aux élèves, une campagne électorale a été assidûment préparée dans les six écoles de l'entité, entre le 2 et le 10 mai.

Le vote a eu lieu le 16 mai :
A l'issue de cette campagne électorale, près de 280 électeurs de 4ème, 5ème et 6ème primaire, munis de leur convocation, se sont rendus aux urnes le jeudi 16 mai dernier, pour effectuer leur devoir citoyen. Au total, plus de quarante candidats de 4ème primaire des six écoles de l'entité, tous réseaux confondus, se sont présentés à ces élections.
Les bureaux de vote ont été installés avec le concours des services communaux Cadre de vie et Population, aux quatre endroits suivants :

- Ecole communale de Tongrinne (pour les élèves de Tongrinne)
- Ecole communale de Boignée (pour les élèves de Boignée)
- Maison Multiservices de Ligny (pour les élèves des écoles libre Saint-Lambert et communale de Ligny)
- Complexe Sportif de Sombreffe (pour l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Les 2 Châtaigniers » et l'école libre Saint-Laurent)

Les bureaux de vote et de dépouillement ont été tenus par les élèves de 6ème année, qui ont ensuite proclamé les résultats des votes dans leurs écoles respectives. Ils ont travaillé de manière exceptionnelle, avec une attention et un sérieux de tous les instants.

Les 12 nouveaux élus :
Les élus (effectifs et suppléants) sont : Diego Dermience et Emeline Van Mechelen (Ecole Communale de Tongrinne) ; Eliott Dangoisse et Jules Vandeuren (Ecole Communale de Boignée) ; Matéo Trianfafyllou et Rayan Alaerts (Ecole Communale de Ligny) ; Laura Dumont de Chassart et Romane Bastin (Ecole des Deux Châtaigniers) ; Julie Desquesnes et Téo Desmedt (Ecole Saint Laurent) ; Juliette Bertrand et Jeanne Decocq (Ecole Saint Lambert).

L'installation officielle :
Le mandat des nouveaux élus a pris cours le jour de **l'installation officielle** du nouveau Conseil des enfants, qui a eu lieu le 27 mai 2019 dans la grande salle du Conseil communal.

Il y avait au programme de cette installation :

- **Accueil** par le Bourgmestre Etienne BERTRAND
- **Bilan des activités** de cette année par les jeunes élus sortants
- **Remise d'un diplôme** pour remercier les élus sortants de leur implication au long de l'année
- **Appel des nouveaux élus** : prestation de serment et réception de leur écharpe
- **Partage des souhaits de projets** pour l'année à venir
- **Clôture de la soirée** par le traditionnel verre de l'amitié

Prestation de serment d'une jeune Conseillère (Emeline Van Mechelen) dans les mains du Bourgmestre

Photo de groupe avec les élus sortants, les nouveaux élus et les membres du Collège présents (Monsieur le Bourgmestre Etienne BERTRAND, Madame Béatrice PLENNEVAUX, Monsieur Pierre MAUYEN et Monsieur Jonathan BURTAUX)

Les nouveaux élus

Une centaine d'invités étaient présents pour fêter l'événement : le conseil communal des adultes, les élus du conseil communal des enfants actuels et leurs parents, les nouveaux élus de 4ème primaire des écoles de l'entité et leurs parents, les directeurs d'écoles, les enseignants de 4, 5 et 6ème des écoles de l'entité, les présidents des bureaux de dépouillement et leurs parents, ainsi que les animateurs bénévoles du CCE.
Ce mandat prendra fin une fois leur 6ème année primaire écoulée.
Bravo à toutes et tous, merci et bon travail !

Plaine de jeux communale 2019 : les principales modifications

La plaine de vacances de Sombreffe accueillera les enfants pendant quatre semaines, du 1er au 26 juillet 2019. A l'heure actuelle, l'équipe qui encadrera la plaine de jeux est constituée et s'est déjà mise au travail pour construire des projets créatifs.

Le Règlement d'ordre intérieur de la Plaine de jeux a été voté au Conseil communal du 29 mai 2019. Vous trouverez, ci-dessous, les principaux points qui seront d'application dans le cadre de l'édition 2019.

L'âge des enfants
Le centre est ouvert aux enfants de 3 à 14 ans.

La vie au quotidien
Les enfants sont accueillis à partir de 7h00 dans le hall d'entrée du complexe sportif et à partir de 8h30 dans l'école communale de Tongrinne.
Une soupe fraîche, comprise dans le coût de participation, est servie chaque jour et 2 collations journalières sont offertes aux enfants.

Le contact des parents avec les chefs de site (Sombreffe et Tongrinne)
Les parents peuvent quotidiennement rencontrer les chefs de site, de 7h00 à 9h00.

Les 10 règles de vie à respecter

1. Je ne rentre pas dans les locaux sans animateur ;
2. Je fais attention au matériel ;
3. Je ne vole pas ;
4. Je ne donne pas de coups ;
5. Je ne vais pas sur la route, sans être accompagné ;
6. Je garde les locaux propres ;
7. Je me tais quand un moniteur lève le bras ;
8. J'écoute les animateurs ;
9. Je ne dis pas de gros mots ;
10. Je dis 'merci'.

Les transports
Les enfants auront la possibilité de rejoindre le site de Sombreffe via le car communal, par le biais d'un transport gratuit quotidien à partir des différents villages.
L'accès à ces transports fera l'objet d'une **préinscription obligatoire**.
En cas d'utilisation des transports (ramassage le matin et dépôt en soirée), il sera demandé aux parents ou au tuteur légalement responsable de signer la décharge communale, visant la présence obligatoire (le matin et ou le soir) d'un parent ou d'un tuteur légalement responsable pour accompagner l'enfant, afin que celui-ci ne soit pas livré à lui-même.

Voici l'horaire de passage du car :
Le matin : 8h00 : ruelle du curé à Ligny - 8h10 : place de Boignée - 8h15 : église de Tongrinne
8h20 : quartier du Trieu - 8h25 : Pont-au-Rieu.
Le Soir : 16h30 : Pont-au-Rieu - 16h35 : quartier du Trieu - 16h40 : église de Tongrinne
16h45 : place de Boignée - 16h50 : ruelle du curé à Ligny.

Le respect de l'environnement
La plaine de jeu veut dorénavant s'inscrire dans une démarche « zéro déchet » et il est demandé aux parents d'éviter les bouteilles et emballages en plastique.

Les modalités financières
La Plaine de jeux communale est organisée par stage d'une semaine. **L'inscription se fait pour une semaine et le paiement s'effectue donc pour l'entièreté de la semaine (5 jours)**.
Le paiement s'effectue **prioritairement de manière anticipative**, par le biais du bulletin de virement envoyé avec le dossier 'Parents' ou le matin lors de l'accueil au secrétariat, **de 7h00 à 9h00** (par bancontact uniquement).
Le **prix** de participation **hebdomadaire** est dégressif : **30,00** € pour le premier enfant, **25,00** € pour le deuxième, **20,00** € pour le troisième enfant et les suivants.
Toutefois, en cas de paiement journalier, un tarif spécifique dégressif sera aussi appliqué : **7,00** € pour le premier enfant, **6,00** € pour le deuxième enfant, **5,00** € pour le troisième enfant et les suivants.
Le prix de participation aux garderies (matin/soir) est fixé à **1,00** € et le prix de l'activité 'Piscine' est fixé à **2,00** €.

Tableau récapitulatif des prix appliqués à partir du 29 mai 2019 :

Activité	Horaire	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
Garderie du matin	7h00-8h30	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Par semaine d'activités	9h00-16h00	30,00 €	25,00 €	20,00 €
Par journée d'activités	9h00-16h00	7,00 €	6,00 €	5,00 €
Piscine	1 x par semaine	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Journée à Chevetogne	Le mardi 23/07/19	Supplément de 3,00 € par enfant		
Garderie du soir	16h30-18h00	1,00 €	1,00 €	1,00 €

Un **remboursement** des frais de participation à la plaine de jeux pourra se faire **exclusivement sur présentation d'un certificat médical**.

Une **attestation de mutuelle** et une **attestation pour la déclaration fiscale** seront adressées aux parents ou au tuteur légalement responsable dans le courant du mois de septembre.

Le bulletin d'inscription est accessible ci-dessous et à renvoyer :
- à l'Administration communale, service Cohésion sociale-Plaine de jeux (7 Allée de Château-Chinon – 5140 Sombreffe)
- ou par mail à : rudy.barbier@sombreffe.be

Il est également accessible :
- sur la page facebook de la Commune de Sombreffe : https://www.facebook.com/communedesombreffeofficiel
- sur le site internet communal : www.sombreffe.be

Plaine de Jeux
Administration communale de Sombreffe
Du 1er au 26 juillet '19

Quatre semaines de partage, de découvertes et de nouvelles aventures dans une excellente ambiance !
Si tu as entre 3 et 14 ans, viens nous rejoindre ! Des grands jeux, des excursions, des bricolages, différents ateliers, etc...
Bulletin d'inscription à **compléter*, signer et envoyer au service Cohésion sociale** (rudy.barbier@sombreffe.be).

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse + N° de téléphone

Garderie matin	Garderie soir	Piscine	Entourez la/les semaine(s) d'activités choisies(s)**	Excursion fin de plaine
oui-non	oui-non	oui-non	S1 S2 S3 S4	oui-non
oui-non	oui-non	oui-non	S1 S2 S3 S4	oui-non
oui-non	oui-non	oui-non	S1 S2 S3 S4	oui-non

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

* Les données personnelles apposées sur ce bulletin d'inscription à la Plaine de jeux communale seront encodées par le service Cohésion sociale dans un fichier informatisé. Elles ne seront traitées et utilisées que dans le cadre de l'organisation de la Plaine de jeux communale en conformité avec la réglementation européenne sur la protection des données à caractère personnel. Vos données ne seront conservées que le temps strictement nécessaire au suivi administratif de la Plaine. Pendant cette période, la Commune de Sombreffe veillera à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Elles ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits d'accès et de rectification de ces informations ainsi que de suppression de données non pertinentes pour le traitement en nous contactant.

Atelier de rap/slam à Ligny, gratuit & accessible dès 12 ans

Fin 2016, le cabinet du Ministre de l'aide à la jeunesse publiait un appel à projet à destination des services de l'aide à la jeunesse, afin d'accroître leur présence sur le terrain, leur accessibilité ainsi que leur proximité envers le public. Notre A.M.O. a présenté un projet et obtenu une réponse favorable.

Nous sommes allés à la rencontre de plusieurs jeunes de Sombreffe et de Ligny. Nous les avons interrogés sur leurs souhaits et sur ce qu'il se fait déjà dans l'entité, pour proposer une idée à la fois originale et en accord avec la demande des jeunes.

Il s'est avéré que plusieurs jeunes trouvaient intéressant de combiner un atelier d'écriture, permettant aux adolescents de s'exprimer dans un cadre musical. Nous avons alors opté pour la mise en place d'un atelier de rap/slam, à destination des jeunes du quartier, dans le village de Ligny. En 2018, il était composé de 7 jeunes et 2 nouveaux jeunes ont rejoint le collectif en cours d'année.

La Musique en Fête

L'Administration communale de Sombreffe, le Conservatoire Lucien Robert de Tamines-section de Sombreffe et l'asbl Ferme d'en Bas de Ligny, vous invitent à :

« La Musique en Fête »

le mercredi 26 juin 2019, dès 19h30

Adresse du jour :

Ferme d'en Bas à Ligny (rue des Généraux Gérard et Vandamme, 8 à Ligny)

Asbl Ferme d'en Bas

Avec le soutien de la Commune de Sambreville

Bar et petite restauration

Entrée gratuite

Big Band
(jazz des années 40 à 70)
Orchestre à vent
Ensembles de clarinettes et de flûtes
Groupe rock
(chansons des années 70 et 80)

La Musique en Fête

L'édition 2018 en images ....

L'atelier a lieu **chaque lundi en fin de journée et est accessible à tous sans aucun prérequis**. Nous bénéficions par ailleurs de l'encadrement d'un professionnel du domaine musical, qui transmet son expérience aux jeunes participants. Une partie de l'atelier est consacrée à l'écriture musicale, tandis que le travail de l'expression orale et scénique vient le compléter. Le collectif a réalisé en 2017 un clip vidéo intitulé « Jeunesse libre », disponible sur Youtube.

En 2018, nous avions comme objectif de préparer une deuxième chanson plus aboutie que la première. Celle-ci clôturait l'année 2018 en beauté pour le groupe et était la démonstration des progrès réalisés par les jeunes, que ce soit en termes d'écriture, de chant ou d'expression scénique.

Par ce projet, nous tendons à renforcer l'estime de soi des jeunes, mais aussi à lutter contre l'isolement par le sentiment d'appartenance à un groupe que confère l'atelier rap/slam. En ce qui concerne l'écriture musicale, elle donne la possibilité aux participants de s'exprimer d'une manière constructive et non violente, par la mise sur papier de ce qu'ils ressentent.
Plus qu'un atelier de musique, c'est un espace et un moment privilégiés pour favoriser la rencontre des jeunes entre eux, aller à la rencontre de l'autre dans sa différence et sortir de sa zone de confort.

Tu veux te joindre à l'aventure ?

Les ateliers rap/slam sont gratuits et s'adressent à des jeunes de Sombreffe et des environs et ce, dès 12 ans. Les ateliers ont lieu **chaque lundi, de 17h30 à 19h30, à la Maison Multiservices de Ligny** (5, rue Haute), Salle 1815. Pour plus d'info : amaury@imaginamo.be ou par tél. au 081/61.05.44.

Sport

Sombreffe garde la forme et court pour sa forme, et nous sommes de plus en plus....

La nouvelle session a commencé le 14 mars dernier au Complexe Sportif de Sombreffe.
Nos huit coachs, toujours aussi motivés, ont accueilli une centaine de joggeurs, tous impatients de rejoindre la grande famille de JCPMF-Sombreffe et d'atteindre les différents objectifs fixés (meilleure santé, renforcement musculaire, partage, etc.). Un reportage sera consacré dans le prochain numéro du bulletin communal.

Pour mener à bien cette nouvelle aventure, voici la présentation des différents niveaux et des coachs :
- Niveau 1, Paul et Antonio, objectif 5 kms
- Niveau 2, Esther et Nicolas, objectif 10 kms
- Niveau 3, Caroline et Benoît, objectif 15 kms
- Niveau 4, Jérôme et Rudy, objectif 20 kms

Remarque : certaines mutuelles offrent la possibilité de rembourser la totalité des frais d'inscriptions au programme, alors renseignez-vous !

Le service Cohésion sociale de l'Administration communale de Sombreffe se tient à votre disposition au 071/82.74.22 pour plus d'information.

AINES - CCCA
CANDIDATURES

Le Conseil communal a accordé la continuité d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et a chargé le Collège communal de lancer un appel public à candidatures. Le CCCA a pour mission première de débattre des enjeux communaux, afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. A travers leur représentation au CCCA, les aînés peuvent donc faire partager leur expertise du quotidien et formuler des avis sur des questions d'intérêt communal (la sécurité, le logement, l'environnement, la mobilité, etc.). Le CCCA a également la possibilité d'organiser des sessions ayant pour thèmes d'autres matières, comme par exemple la santé ou les pensions. Au niveau de son fonctionnement, le CCCA se composera de minimum 10 aînés, qui siègent en qualité d'effectif ou de suppléant. Il se réunira quatre fois par an au moins et pourra constituer des commissions thématiques en y invitant des experts. **Si la perspective de faire partie du prochain CCCA vous intéresse, que vous avez 60 ans au moins et que vous habitez l'entité de Sombreffe, n'hésitez pas à vous porter candidat à titre personnel, en complétant le formulaire d'inscription ci-joint !**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

La date limite des candidatures est fixée au 1er septembre 2019

INFOS :
Service Cohésion Sociale
Elisa GONEL
071/827.446
elisa.gonel@sombreffe.be.

Conseil Consultatif Communal des Aînés de Sombreffe

ADMINISTRATION COMMUNALE
7, ALLEE DE CHATEAU-CHINON

WWW.SOMBREFFE.BE

Aînés

En cas de fortes chaleurs, certaines personnes isolées ou fragilisées dans leurs quartiers peuvent rencontrer des difficultés de santé et de mobilité. Dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Cohésion sociale (n° de tél. 071/82.74.15) ou le CPAS de Sombreffe (n° de tél. 071/49.01.10) pour les informer des difficultés rencontrées.

Activité « GYM DOUCE - Prévention des chutes »

- Tous les mercredis de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45
- Au Complexe sportif de Sombreffe (petites salles du rez-de-chaussée)
- Infos : 0471/40.39.99
- Prix : 3 € par séance (1ère séance gratuite) ou environ 36 € l'abonnement trimestriel

Activité « club de Scrabble »

Une activité autour du jeu de Scrabble est organisée tous les jeudis, de 14h00 à 17h00, dans la « **salle Ravel** », située à l'arrière de la Maison communale (Allée de Château-Chinon, 7 à Sombreffe).
Si vous souhaitez passer un agréable moment et faire travailler vos neurones, rejoignez un groupe très sympathique, calme et super motivé, pour une partie de Scrabble en toute simplicité.
Informations et inscriptions auprès de Madame Geneviève DEBACKER : 0477/99.36.74.

Espace Public numérique communal

L'EPN communal, anciennement situé au Complexe sportif de Sombreffe, déménage à la Maison Multiservices de Ligny (5, rue Haute) !

Voici son horaire d'ouverture :

Horaires EPN de Ligny

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 8h30 - 12h00	x	ouvert pour utilisateur autonome	ouvert pour utilisateur autonome	x	Reservé au PhotoLab (9h00 - 12h00)
Après-midi 12h30 15h30	x	utilisateur autonome et sur RDV	utilisateur autonome et sur RDV	x	x

Formateur - animateur : Philippe Charlier

Téléphone pour renseignement et RDV
Lundi et jeudi 071/827.429
Mardi et mercredi 071/820.899

Adresses mail : epn@sombreffe.be
philippe.charlier@sombreffe.be

Site Internet : http://epndesombreffe.weebly.com

Service Cadre de vie

Environnement

Boignée et ses insectes pollinisateurs : Balade Nature du 18 mai

Les participants ont même pu gouter le miel directement sur le cadre

C'est sous un large soleil et le vol des hirondelles qu'une quarantaine de personnes, dont une dizaine d'enfants, s'étaient données rendez-vous pour la balade nature organisée par la Commune de Sombreffe, au départ de la place de Boignée.

Cette promenade avait pour but de découvrir les paysages ruraux et le charme de ce village, mais surtout les insectes pollinisateurs, les plantes mellifères et les abeilles domestiques.

Après un mot d'accueil du premier Echevin Pierre MAUYEN, les personnes présentes se sont regroupées autour de Monsieur FAUVILLE, guide nature au Cercle des Naturalistes de Belgique, afin de prendre la direction du cimetière de Boignée.

Frédéric VANSIMAEYS, agent communal en charge de l'environnement et des cimetières, a ensuite présenté la transformation du règne végétal et le Label Nature « niveau deux » reçu de la Wallonie pour l'aménagement, par la Commune, du cimetière de Boignée.

Devant l'hôtel à insectes, le cycle de vie de son hôte de prédilection, une abeille sauvage portant le nom d'osmie cornue, a été expliqué par Monsieur FAUVILLE.

La balade s'est poursuivie en direction de Balâtre, pour revenir par la rue Fustroy, avec des découvertes multiples. Citons, entre-autres, la différence entre la coccinelle indigène et l'asiatique, le fonctionnement de la pollinisation de l'arum, les différentes sortes d'abeilles sauvages et leur différenciation avec les autres hyménoptères (bourdons, frelons, guêpes,..),…

En fin de balade, le petit groupe s'est retrouvé devant les ruches de Monsieur ROULET, un apiculteur de Boignée qui a partagé sa passion. Le rôle des abeilles, leur cycle de vie, l'organisation d'une ruche, les difficultés rencontrées et le matériel employé n'ont plus de secret pour les participants de cette balade. Après mille et une découvertes et explications durant presque trois heures, les convives ont partagé un verre de l'amitié.

Si vous constatez un essaim d'abeille …

Si vous constatez un essaim d'abeille dans votre jardin, pensez à contacter l'un ou l'autre apiculteur local !

- Monsieur et Madame MISSON-WILLEKENS à Ligny : 0495/70.00.45 ou 0496/06.37.87
- Monsieur Roald AERDEN à Boignée : 0475/41.62.13
- Monsieur Johann ROULET à Boignée : 0476/84.37.10
- Monsieur Robert LEQUEUX à Sombreffe : 0496/30.95.42

Les pollinisateurs sauvages

Lorsque l'on aborde le sujet de la pollinisation des plantes à fleurs, la première espèce qui vient à l'esprit est l'abeille domestique, aussi appelée abeille mellifère (*Apis mellifera*). Cependant, il existe de très nombreux autres insectes sauvages qui jouent également un rôle primordial dans la pollinisation des plantes à fleurs.

Les trois groupes les plus efficaces dans la pollinisation sont, par ordre d'importance, les abeilles sauvages (Hymenoptères Apoïdes), les syrphes (Diptères, groupe des « mouches ») et les papillons (Lépidoptères).

© CD62 - Abeille mellifère (*Apis mellifera*) dans sa ruche

On estime qu'il y a entre 350 et 400 espèces d'abeilles sauvages dans la région transfrontalière.

Il s'agit d'espèces sociales (comme les bourdons) ou solitaires (qui élèvent seules leur progéniture). Elles se nourrissent essentiellement de pollen et de nectar et possèdent des structures spécialisées de récolte du pollen (brosses, corbeilles, soies plumeuses...) faisant d'elles d'excellents pollinisateurs.

© M. Folschweiller - Abeille sauvage solitaire (*Collctes daviesanus*) spécialisée sur les fleurs composées jaunes.

Les syrphes (ou Syrphidés) sont une famille de Diptères (mouches), distinguables des abeilles par leurs antennes courtes. Elles sont le plus souvent mimétiques de certaines espèces d'hyménoptères de par leurs formes et leurs couleurs.

Beaucoup ressemblent ainsi à s'y méprendre aux abeilles sauvages. Les syrphes adultes se nourrissent essentiellement du nectar des fleurs, alors que leurs larves sont commensales ou souvent prédatrices.

© C. Seignez - Un syrphes (*Dasysyrphus albostriatus*) aux couleurs jaunes et noir le faisant ressembler à une guêpe.

Les papillons (ou Lépidoptères) représentent sans doute les insectes pollinisateurs les plus connus et appréciés du grand public.

Parmi eux on peut distinguer les papillons de jour (ou Rhopalocères), et les papillons dits de nuit (ou Hétérocères), même si bon nombre d'entre eux butinent tout de même le jour. La caractéristique distinguant le plus les papillons des autres insectes pollinisateurs est leur trompe. Cet appendice buccal très long et agile est parfaitement adapté à la récolte du nectar des fleurs.

© M. Folschweiller - Le papillon Carte géographique (*Araschnia levana*) sur une fleur de lierre.

Certains scarabées (Coléoptères) mais aussi certaines guêpes (Vespidés) et sphécides (Sphécidés) peuvent aussi jouer le rôle de pollinisateur.

© M. Folschweiller - Un scarabée, la Trichie fasciée (*Trichius fasciatus*) sur une fleur de cornouiller.

© M. Folschweiller - Une guêpe poliste (*Polistes sp.*) à la recherche de substance sucrée sur une gesse des haies

.

Auteurs : Morgane Folschweiller & Maxime Drossart

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

SAPOLL

SAPOLL Sauvons nos pollinisateurs Samenwerken voor pollinators

Traitement des déchets

Pas débile la bulle !

Le tri est tellement plus agréable quand un environnement est propre. Trier les bouteilles, les flacons et les bocaux en verre, rien n'est si facile ! Il suffit de les déposer dans les bulles à verre en séparant bien le verre coloré du verre incolore. Tout aussi facile : respecter les bulles à verre. C'est simple : rien ne peut être déposé à proximité ! Pas de caisses en carton, de sacs en plastique ou d'objets encombrants (matelas, chaises, fauteuils…).

Mon quartier a meilleure mine quand les bulles sont clean

Ce n'est pas agréable de se promener dans son quartier et d'y découvrir des dépôts « clandestins » autour des bulles à verre. Par ailleurs, en laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires. Pourquoi abandonner sa caisse en carton alors qu'elle pourrait servir à nouveau ou être déposée au prochain passage des papiers-cartons ? Et les encombrants ? Matelas et mobiliers divers sont repris dans les recyparcs. Si votre commune est affiliée à la Ressourcerie namuroise, ce qui est le cas à Sombreffe, il suffit de la contacter pour organiser leur enlèvement à domicile.

Le verre, c'est dans la bulle, pas à côté

Si la bulle est pleine, rendez-vous vers un autre site de bulles ou bien revenez plus tard. Enfin, si vous avez malencontreusement produit des débris de verre, ramassez-les. Cela évitera blessures, crevaisons et tout désagrément de ce genre.

Plus d'infos sur le tri du verre et l'emplacement des bulles :
rendez-vous sur https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/ ou sur l'appli Recycle !

En juillet et août : déposez vos poubelles la veille !

Départ anticipé des collectes de déchets pendant l'été : à 5h du matin au lieu de 6h ou 7h

Depuis plusieurs années, BEP Environnement organise ponctuellement le démarrage anticipé des collectes dès 5h du matin en cas de canicule. Dorénavant, ce sera systématiquement le cas en juillet-août.

Compte-tenu des températures parfois supérieures à 30° l'été, BEP Environnement, en concertation avec les délégations syndicales, a décidé que le démarrage des collectes se fera plus tôt, de manière à éviter, dans la mesure du possible, le ramassage des déchets durant les heures chaudes de midi.

C'est pourquoi, pour éviter les changements de rythme pour le personnel, les collectes de déchets **démarreront systématiquement à 5h du matin (au lieu de 6h, 7 h ou 8h en temps normal) du 1er juillet au 31 août.**

Les citoyens sont donc invités, durant cette période, à sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir, compte tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement, mais elles dépendent aussi de la collaboration des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur la compréhension de tous.

Infos sur : www.bep-environnement.be

Déchets organiques

Utilisez le bon contenant

Vous triez vos déchets organiques, c'est super ! Mais utilisez-vous le bon contenant pour déposer vos déchets biodégradables à la collecte en porte-à-porte ?

Déchets : oui - Emballages : non !

Les films en plastique, les barquettes en frigolite ou en plastique ayant contenu des aliments vont dans le conteneur de déchets résiduels.

Le CPAS de Sombreffe

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - www.cpas.sombreffe.be - Tél. : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.
A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.
Le CPAS de Sombreffe vous accueille (rue Haute, 7 à 5140 Ligny) lors des **permanences organisées les mardis - mercredis - jeudis de 9h00 à 12h00** et les autres jours sur rendez-vous.
Pour les habitants de Sombreffe, une permanence supplémentaire est organisée le lundi sur **rendez-vous** à la Maison communale (allée de Château-Chinon, 7 à 5140 Sombreffe).

Les services proposés

- Service administratif (accueil) : Madame MARIQUE Sylvie :
  071/49.01.10 - Fax 071/49.01.19
- Service social :
  - Pour Sombreffe : Madame D'HOOGHE Anne-Sophie :
    071/49.01.11 - asd@cpas.sombreffe.be
  - Pour Tongrinne et Boignée : Madame CHALLE Carole :
    071/49.01.12 - Carole.Challe@cpas.sombreffe.be
  - Pour Ligny : Madame DEVILLERS Gwenaëlle / Monsieur HAVELANGE Philippe : 071/49.01.13
    Gwenaelle.Devillers@cpas.sombreffe.be
    Philippe.Havelange@cpas.sombreffe.be
  - Allocation de chauffage : Madame DEVILLERS Gwenaëlle / Monsieur HAVELANGE Philippe
  - Service Insertion sociale : Madame BAUDUIN Stéphanie : 0479/29.08.35 ou 071/49.01.17 sur rendez-vous
    Stephanie.Baudouin@cpas.sombreffe.be
- Receveur régional : Madame LALOUX : 071/49.01.14
- Directrice Générale : Madame MONJOIE : 071/49.01.15
- Compteur à budget : station de chargement et de paiement d'électricité : 071/49.01.10
- Distribution de repas à domicile : 071/49.01.10
- Logements sociaux pour les aînés aux Merlettes, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 071/49.01.10
- Médiation de dettes G.R.E.A.S.U.R. : Madame GREGOIRE Léa – permanences tous les mardis sur rendez-vous - 081/44.61.81
- Mobisocial (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne pouvant pas se déplacer seules ; il permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, courses,…) :
  Madame MARIQUE Sylvie : 071/49.01.10

- Repassage « La Manne à linge » : rue Gustave Fiévet 38 à Sombreffe - 0495/89.11.95 - du lundi au vendredi de 8 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
- Vêtements de seconde main « Le Fourre-tout » : idem « La Manne à linge »
- Energie : Monsieur GOFFAUX Pascal, tuteur énergie - 071/827.431 - 071/490.010
  tuteur.energie5140@gmail.com

- Easy-e-Space : Madame Pascale FURLINI :
  071/89.18.00 (à partir de 13h00)

Expressions citoyennes

A vos plumes, citoyens !

Cette rubrique du Bulletin communal donne à chaque citoyen(ne) de la Commune l'occasion de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général et relatifs à la vie communale.

Le ton des articles doit rester courtois et respecter les personnes. Seuls les articles signés et indiquant clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur pourront être pris en compte. Le Comité de Rédaction est chargé de la sélection des textes.

Vous souhaitez nous envoyer un texte ? La date limite de remise de celui-ci est le **8 juillet** pour une parution la semaine du 26 août 2019.
Merci d'avance d'envoyer les informations, au plus tard le lundi 8 juillet 2019, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

La vie des associations

Asbl SAMARAVIA

Programme des ateliers :

1. Académie - Rue Gustave Fiévet, 26 à 5140 Sombreffe

Atelier Peinture - Enfants
- Animatrice : Madame Laurence Battel
- Tous les mercredis de 16h à 17h30 (4-11 ans)
  17h30 à 19h : (11-15 ans)

Atelier Peinture - Adultes
- Animatrice : Madame Nicole D'Haese
- Tous les mercredis de 19 à 21h

Atelier Broderie
- Animatrice : Madame Monique Focant
- Les 2ème et 4ème lundis et mardis : les lundis : 13h30 à 15h30 et 19h45 à 21h45 : les mardis : 13 à 15h

2. Maison Multi-Services - Rue Haute, 5 à 5140 Ligny

Atelier Théâtre
- Animateur : Monsieur André Pesleut
- Tous les samedis de 9h30 à 11h (enfants de 7 à 18 ans)

Avis de recherche
L'ASBL SAMARAVIA souhaite réaliser un petit fascicule relatif aux courses de motos à Ligny (vitesse pure - motocross).
Nous souhaiterions recevoir des informations au sujet de celles-ci, notamment :
- des programmes
- des photos
- des dates
- les participants
- le ou les circuit(s)

Les documents prêtés seront restitués immédiatement. Merci pour votre collaboration.

Contacts :
Monsieur Christian Bridoux – Président – 0479/46.96.93
Madame Jeannine Gadisseur – Secrétaire – 0479/62.57.82
Email : asblsamaravia@gmail.com
Site internet : www.samaravia.be

A noter dans l'agenda
Samedi 12 octobre :
Dîner de l'ASBL SAMARAVIA
dès 11h30 Salle Saint Laurent
rue Tienne de Mont à Sombreffe.

Envie de marcher…
Avec d'autres ?

Rendez-vous Place du Stain à 9h45, **les 1er et 3ème mardis du mois.**

Nous marcherons dans Sombreffe et les environs proches pendant plus ou moins 2 heures (entre 6 et 8 km).

Renseignements :
M-C. Mehagnoul
0470/568.127
ou mehagnoul1955@gmail.com.

Les Rôleus d'Sombrefe

Le 11 août 2019 : Concentration de vieux tracteurs organisée par le club des Rôleus d'Sombrefe au Hall Omnisport de Sombreffe dès 10h.

Renseignements : Olivier Berger - 0495/17.16.51

Les Sens du Temps

Nous organisons un voyage à la Côte d'Opale à Wissant, à la Fête du Flobart (festivités locales, artisans, chants marins, vente de produits de la mer), **le samedi 24 août 2019**.

- Prix : 65 € pour les membres et 70 € pour les non-membres.
- Car et repas à L'Hôstelerie de la Quenoeuille avec boissons.
- Menu 3 services avec choix lors de la réservation.
- Paiement à effectuer sur le compte Les sens du temps : BE61 0682 3026 7317.
- Départ : du Docq : 7h - de la Poste : 7h05- du Stain : 7h10 - de Ligny : 7h15.
- Arrêt pour déjeuner.
- Retour : départ de Wissant vers 18h30.
- Activité suivante : Dîner de chasse à la salle Saint Laurent **le 26 octobre 2019**.
- 45 € pour les membres et 50 € pour les non membres. Boissons non comprises.
- Réservations : Lejeune Rita - 0476 86 92 29 - lejeunerita@hotmail.com.

Mr.Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi de 13h à 18h30

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. 071 88 52 66

Brasserie
Blocry Sonia
Livraison à domicile
dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE
Gsm: 0495 / 89.36.23
Tél: 071 / 888.750
071 / 888.477
Fax: 071 / 888.750
Mail: soniablocry@hotmail.com

Depuis 3 générations

Epicerie de produits en VRAC et locaux
Nouveau à Sombreffe !

Al-terre-native
Epicerie eco-responsable

Produits alimentaires, d'hygiène, cosmétiques et accessoires « zéro déchets »

Ouvert tous les jours de
9h30 à 18h30
Sauf le mardi et le
dimanche

info@epicerie-alternative.be
www.epicerie-alternative.be

Chée de Nivelles 143A
5140 Sombreffe
En face de la pompe Esso

Regifo Edition .be SPRL

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders
(avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

> *Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.*
> *Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.*
> *Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.*

Vous désirez un renseignement sur nos services ?

, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :
Par mail : ou par tél.

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

Agenda des activités

Plus d'infos sur les activités reprises ci-après dans le présent Bulletin, sauf mention contraire.

- ✓ **26/06 : Académie - « La Musique en Fête »** à la Ferme d'En bas, à Ligny, à partir de 18h30
- ✓ **28/06 : Permanence du Bourgmestre** à la Commune, de 14 à 16h, sans rendez-vous
- ✓ **1er et 2/07, 28 et 29/08 : Permanences inscriptions** dans les 3 écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne), de 10 à 12h.
- ✓ **Du 1er au 26/07 : Plaine de jeux** communale de Sombreffe sur 2 sites (3-12 ans)
- ✓ **Du 15 au 19/07 : Ateliers palette et boîtes à livres**, de 9 à 16h, au PISQ de Ligny
- ✓ **17/07 : BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13-15h)
- ✓ **22/07 : date limite** d'envoi des articles pour le bulletin communal n°152
- ✓ **27 et 28/07 : Marché Artisanal**, 13 rue du Grand Cortil à Ligny – entrée gratuite
- ✓ **11/08 : Concentration de vieux tracteurs** les Rôleus d'Sombrefe, au CSS dès 10h
- ✓ **21/08 : BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13-15h)
- ✓ **24/08 : Voyage à la Côte d'Opale** organisé par l'association d'aînés "Les Sens du Temps"
- ✓ **24/08 : Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9-12h)
- ✓ **1/09 : Conseil consultatif des aînés** (CCCA)-date limite de rentrée des candidatures
- ✓ **29/09 : Dîner paroissial**, salle de l'Amitié à Tongrinne, à partir de 12h
- ✓ **12/10 : Dîner de l'asbl SAMARAVIA**, dès 11h30, Salle Saint Laurent à Sombreffe

Retrouvez d'autres activités programmées sur notre site www.sombreffe.be

Attention

Cet agenda des activités n'est pas exhaustif et est établi sur base des informations transmises à l'Administration communale. Vous souhaitez faire paraître une activité (période allant de fin août à mi-octobre) dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 26 août 2019 ? Merci d'avance d'envoyer les informations, **au plus tard le lundi 8 juillet 2019**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Agenda ».

INTERCOMMUNALE DES MODES D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

au domicile **Votre enfant est malade?** à l'hôpital

Une solution !

Notre service de garde d'enfants malades met à votre disposition une équipe de puéricultrices encadrées:

- *pour les enfants jusqu'à 12 ans (jusque 6 ans pour les enfants hospitalisés)*
- *du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h30, y compris les congés scolaires*
- *tarif fixé selon les revenus (barème O.N.P.) + forfait déplacements*

Contactez-nous au 081/40 91 60
de 7h30 à 17h00

THQ CHAUFFAGE

Installation
Entretien
Dépannage

Sanitaire
Débouchage
Ventilation

0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be

si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

sainbiose

Alternatives Zéro déchet
bio - soins corporels - alternatives naturelles

Nos **tisanières isothermes**
vous permettront 1001 déclinaisons de boissons d'été

Détox - Plaisir - Santé
Sans sucre - Sans déchets
Avec vitamines

071 87 55 62 - chée de Bruxelles 21 - 5140 SOMBREFFE
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30
et le samedi de 9h à 18h.
www.sainbiose.net

Pecorella s.a.

Pour tous vos travaux de :
- Toitures, charpentes, isolations, gyproc, démoussage, zinguerie, plate-formes, vélux
- Tubage de cheminée
- Cloisons et aménagement de greniers

Tél. 071/88.90.49 - Fax 071/88.55.36
Rue Vieille Maison 23 5140 SOMBREFFE
pecorella.sa@pecorella.be

Philippart funérailles

Chaussée de Bruxelles, 5
SOMBREFFE • 071 876 999

Place de Florigny, 3
TONGRINNE • 0475 867 682

Funérariums
Fleurs
Articles funéraires

www.lesfunerailesphilippart.be

Que ce soit pour...
Jouer au tennis,
une petanque entre amis.
Ou simplement profiter
de notre belle terrasse, en
dégustant une bière spéciale
issue des brasseries de la région.
Sans oublier nos bons petits plats
faits maison.

Le Tennis du Bois du Loup est
très heureux de vous accueillir

BOIS DU LOUP

NOUVELLE
ECOLE DE TENNIS
STAGES/COURS - ENFANTS/ADULTES

TERRAINS DE PETANQUE

TERRASSE

VASTE CHOIX DE
BIERES SPECIALES

PETITE
RESTAURATION

PRIVATISER LE LIEU
C'EST POSSIBLE

@tennisduboisduloup

Chaussée de Ligny 70 - 5140 Sombreffe

Info 0495/16 47 55 www.boisduloup.be

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 75 – 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél. : 071 86 64 00 • Gsm : 0475 41 08 42 • Fax : 071 88 50 12
E-mail : info@dumotec.be
www.dumotec.be

DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL
Distributeur agréé
VIESSMANN

BRASSERIE
DES 3 PROVINCES
Thierry Reginster
thierry@brasseriedes3provinces.be
0470 066 085
www.brasseriedes3provinces.be
TONGRINNE
LESTAMINE
Bière belge artisanale
de caractère

L'Estaminé
Bière artisanale
de caractère

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
LE PAIN D'ANTAN
GEMBLOUX
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600
CUISSON AU FEU DE BOIS
lepaindantan.be
WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

Editeur responsable : Étienne Bertrand, Bourgmestre — Administration communale - Sombreffe • Réalisation : sprl REGIFO Editions - Fosses-la-Ville - (071) 74.01.37 - Fax : (071) 71.15.76 - e-mail: info@regifo.be